

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 11

Artikel: Service de la femme de chambre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Excellences, sont de mise dans les pays monarchiques.

En République, on doit appeler tout le monde « Monsieur », depuis le plus pauvre chiffronnier jusqu'au Président de la République. Le mot « Citoyen » convient également à tous, à de certaines heures, lorsqu'on est dans l'exercice de son droit civique.

Nous n'en sommes cependant pas encore au « Salut fraternel » employé uniformément par tous les hommes de la Révolution, qu'ils fussent dans les fonctions les plus hautes ou dans les plus humbles. Mais la formule mise si souvent au bas des lettres, il y a vingt à trente ans à peine, « Votre très humble et très obéissant serviteur » n'est plus guère employée, parce qu'elle nous choque par son caractère de servilité.

On en est aux « sentiments distingués » ou « très distingués » ou « les plus distingués », si l'on ne se connaît pas ; ou assure des « sentiments dévoués » ou « très dévoués », etc., les personnes qu'on connaît peu ou beaucoup.

Une certaine familiarité permet d'écrire simplement « votre tout dévoué », ou « cordialement à vous ».

Il y a aussi les formules plus froides.

« J'ai l'honneur de vous saluer » qui passe pour quasi impertinente, jusqu'aux « salutations empressées ». Puis, en s'adressant à une femme, les « respectueux hommages » ; à un homme âgé, le « profond respect » ou les « sentiments respectueux et dévoués ».

Il y a là toute une gamme aux tons et aux nuances variés, que la convention a établie et dont chacun de nous se sert avec plus ou moins de justesse et d'à-propos.

Dans le monde officiel, dans le monde diplomatique surtout, ces choses sont réglées avec un soin minutieux. Il y a un protocole épistolaire dont personne ne s'aurait s'affranchir.

Le dévouement, le respect, la considération y sont dosés avec un art infini. Ce seraient une grave impolitesse que de ne pas donner à un personnage la qualité à laquelle son rang lui donne droit ; ce serait un manque de tact que de lui en donner plus.

Le Ministre des Affaires étrangères a un bureau, presque une direction, qui est le conservatoire et comme la chapelle des conventions épistolaires. D'une majuscule ou d'un accent mis en place, on y enseigne le pouvoir.

Il est admis, par exemple, que si l'on écrit à un ministre ou à un ambassadeur, on doit lui adresser en terminant *les assurances* de sa haute considération. Vous entendez bien : « les assurances » et non pas « l'assurance ». L'assurance ne vaudrait rien, rien absolument. Il faut mettre « les » ou s'avouer un homme ignorant et sans éducation.

Que vous en semble ?

Druey et le Coucou.

La période de 1830 à 1845 fut assez mouvementée chez nous, au point de vue politique. Après le renouvellement du Grand Conseil en 1841, par exemple, les partis s'organisèrent en deux camps bien tranchés avec états-majors en permanence. Pendant que les conservateurs allaient du cercle du Commerce à l'Arc, et de l'Arc au cercle de la Réunion, les radicaux passaient du Casino au Théâtre, et de là aux Trois-Suisses, où ils se réunissaient une ou deux fois par semaine.

Des Trois-Suisses, les réunions passèrent au Café Vaudois. La dernière séance qui y eut lieu présenta des incidents assez drôles. Le président exposa qu'on n'avait plus ni argent ni local, et qu'il fallait absolument trouver l'un et l'autre. Là-dessus, le docteur V., toujours disposé à prendre la parole, se lève et dit que « depuis longtemps on sentait le besoin d'un local pour recueillir les aliénés et les imbéciles. »

— Mais ce n'est pas la question ! crie le président de l'assemblée.

— Pardonnez, président, poursuit le docteur V., c'est une motion d'ordre que je fais.

Un fou rire s'empara des assistants.

Druey s'était assis au-dessous d'une pen-

dule qui, tout en frappant les heures, criait *coucou*. Neuf heures sonnent pendant qu'il parle. Il croit que les assistants font *coucou* pour se moquer de lui, et les traite de polissons. Tout le monde se fâche et l'on se sépare en désordre.

Après une nouvelle tentative de réunion sous la Grenette, qui ne put réussir, on s'ajourna indéfiniment.

On dinâ ào Grand-Pont.

Dou municipaux avoint été délégâ à pè la Coumouna po allâ à Lozena atsetâ ou relodzo po mettrâ ào pâlo dè la Municipalité.

Quand furont arrêvâ à la capitâla et que l'uront roudâ dein totès lè boutequès dè relogeu, sè décideront d'atsetâ 'na peindule à coucou que l'uront po nôo frances cinquanta avoué lè mâtis.

Après avâi fè la patse, l'alliront quartettâ decé delé et coumeint midzo arrêvâ, ion dâi municipau, que cognessâi on pou Lozena, dese à l'autro :

— L'est astout l'hâorè d'allâ medzi oquiè ; por mè, y'è fan et mè cheinto lè rattès ; se t'è d'accoo, no faut allâ dinâ ào Grand-Pont, diont qu'on l'ai medzè bin, et pisque n'ein perdu notûtra dzornâ et que l'est la Conmouna que pâyè, on pâo bin s'accordâ on iadzo oquiè dè bon, qu'ein dis-tou ?

— Bin se te vâo ! fâ l'autro.

Et l'eintront ào cabaret dâo Grand-Pont, io y'avâi dza on moué dè mondo.

L'alliront sè chetâ à 'na trabllia découté on part de monsuz que bêvessant la couéta, et quand lo someillâ vint lâo démandâ cein que désirâvont, cé dâi municipau que cognessâi Lozena l'ai espliquâ que volliâvont medzi oquiè, mâ que faillâ dâo bon et que y'ein aussé prâo.

Adon lo someillâ va queri n'espêce dè paletta io y'avâi marquâ ti lè fins bocons qu'on poivé medzi et lâo dese dè vouaiti dedein cein que lâo fara pliési, que n'aviont qu'à deré et tot sarà astout prât.

Noutrè gaillâ vouaitont don la paletta et ào premi folliet, y'avâi : « Bouilli de bœuf aux fines herbes, bouilli de mouton, etc. »

— Râva po voturon bouli, fâ ion dâi municipau, on ein medze tsi no totès lè demeindzè ; no faut oquiè d'autro : vire vâi on part dè folliets.

Ye vouaitont pe lién et y'avâi marquâ :

« Foie de veau à la française, foie de veau aux champignons, etc. »

— Ne vu rein dè fédze ! fâ l'autro municipau, la fenna no z'ein a reindzi ion dévant hiai.

Adon ion dâi gaillâ que vouatièv on pou pe lién, pousé son dâi su la paletta et dese à son collègue :

— Crayo que no faut démandâ cein, voudrè frémâ que cein dâi être oquiè dè fin bon.

L'autro vouaiti la paletta et y'avâi inscrit : « Macaronis à l'italienne » — et drâi dezo :

« Idem sauce tomates. »

— Qu'est-te que l'est cein que dâi z'idêmes, fâ l'autro ?

— Binsu que l'est dâi z'ozés frecassi et que mitenont cein avoué dâi tomates, que te sâ prâo cein que l'est ; y'ein a dein lo courti ào menistre, te sâ ; cliâo pommès rodzès, gros-ses coumeint dâi truffès. Petêtrè que l'ein écliaffont on part avoué dè cliâo z'idêmes, que cein dâi férè on fin fricot. No faut démandâ cein ?

— Et bin, va que sâi de !

Ora faut pas âoblia lo bâirè ! fâ ion dâi gaillâ, et coumeint on châi vint pas ti lè dzo, no faut assebin oquiè que ne sâi pas dâo pénatzen ; vouâite vâi la paletta ?

« Yvorne, Clos du Rocher, Villeneuve, Dézaley, etc. »

— Dè cliâo vins, on ein bâi onco quièscau

iadzo, s'on démandâvè 'na botollie dè cé vin dâo défrou qu'on braguâ tant ?

Adon, ein avezeint lo livret, trâovont : « Pipermint » mâ n'aviont pas vu que cein étaï dein la reintse dâi litieu, et sè decidaron dein démandâ 'na botollie et criont lo someillâ :

— Garçon, se l'ai fa ion dâi municipau ein l'âi montreint la paletta, vous nous apporterez ça : des Idêmes aux tomates et pi une bouteille de Pipermint, si vous plait.

Le someillâ fot lo camp ein rizeint qu'on sorcier et noutrè gaillâ ont fe dâi ge asse gros quâ dâi potsés à écrâmâ quand l'ont vu arrevâ, à la pliace d'ozès frecassi, 'na pliatelâ dè macaronis.

N'ont pas trovâ lo Pipermint à lâo pottès, kâ, quand l'ein uront bu tsacon on verro, l'ont trovâ que cein étaï dè la ruda bouriâ et sont zu bâirè on demi dè novâ à Messadzèr ein sè deseint que dein cliâo grantès pintès dè vela, n'aviont pas lo coup po servi lè pratiquès.

C. T.

Service de la femme de chambre.

Chaque jour : Préparer le cabinet de toilette. — Réveiller madame, servir son déjeuner et lui donner les menus et les livres de comptes. — Faire le salon avec le valet de chambre. — Habiller madame. — Faire le cabinet de toilette et préparer la toilette de sortie. Faire la chambre de madame. — Déjeuner pendant que madame déjeune. — Soigner les plantes d'appartement. — Mettre en ordre le salon pour cinq heures. — Préparer la toilette de madame pour le dîner ou la sortie suivant les ordres. — Dîner pendant que madame dîne. — Préparer pour la nuit la chambre de Madame. — Préparer le cabinet de toilette. — Déshabiller madame. — Ranger le cabinet de toilette. — Emporter à la lingerie les jupons ou robes qui ont été mis. — Chaque jour, le service fait, se mettre à coudre.

Dans la plupart des maisons, la femme de chambre travaille pour elle après le dîner.

Lundi (c'est ordinairement le jour de la blanchisseuse), compter les objets pour la blanchisseuse, le teinturier et la blanchisseuse de dentelle. Après midi, recevoir le linge, le compter, le visiter, mettre à part les objets à raccommoder, serrer les autres. — Donner à la cuisinière, au valet de chambre, au cocher, le linge de la semaine.

Mardi. Repassage du linge fin de madame. — Raccommoder le linge.

Mercredi. Nettoyer les éponges, les brosses, les cristaux de l'appartement de madame.

Jeudi. Entretien et réparation du linge, vêtements de madame.

Vendredi, samedi. Nettoyer et remettre en ordre les armoires à linge, robes, parfumerie, etc., de l'appartement de madame.

Dimanche. Se faire donner par les domestiques le linge sale de la semaine.

(*Almanach Hachette*).

Certes voilà des journées bien remplies. Néanmoins on paraît avoir oublié un des devoirs importants de la femme de chambre dans les chaudes journées d'été :

Pendant les lectures de madame, rester près d'elle, tout en s'effaçant un peu, et, sans toucher le visage de madame, chasser délicatement les mouches et les cousins qui incommodent madame.

Le gigot à la Bourguignonne. — Sous ce titre, un fervent gastronome nous indique la manière d'apprêter ce plat, très en vogue à Paris.

Faites braiser votre gigot, dit-il, pendant cinq heures, dans une casserole. Retirez-le : fendez-le et tranches droites et minces, dans le sens de l'épaisseur, comme si vous le découpiez pour le servir, mais en ayant soin que chaque tranche reste adhérente à l'os.

Vous avez fait préalablement une farce de la façon suivante : beurre, persil, ciboules hachées, nonnes, mie de pain, olives, chair à saucisse, etc. ; deux œufs dont les blancs battus en neige ; salez, poivrez, un peu de muscade et de poivre de Cayenne, et mélangez bien.

Vous étendez alors une mince couche de cette farce sur chacune des tranches de gigot, et vous